

## Huissier procédure de saisie enclenchée

Par meumeu44, le 23/05/2012 à 10:35

Bonjour,

Voilà je suis actuellement dans une situation financière très très tendu. Je travaille à mi-temps et mon conjoint a monté son entreprise mais malheureusement ne peut pas se lancer faute de financement. Il n'y a que mon salaire qui rentre. Nous avons un petit garcon de 3 mois.

Je dois une facture à un garage qui a fait appel à un huissier. Au depart, je pouvais verser 50 euros mais cela fait 3 mois que je ne peux plus rien verser.

J'ai pris contact avec une assistante sociale et je monte un dossier de surendettement. Malheureusement, la procedure a été relancé et l'huissier vient demain chez moi pour saisir. Première contrainte, demain je travaille. Je ne sais pas comment faire.

Je ne sais pas comment cela va se passer. Pouvez-vous m'expliquer ? J'avoue que j'ai très peur,c'est la première fois.

Merci

Par **onguiba**, le **15/01/2013** à **23:59** 

post qui remonte a très loin.......

je pense que si l'huissier passe il faut lui montré que vous avez fais une procédure de surendettement????